Comité de pilotage PNA Vison d'Europe

02 avril 2019





Aurore PERRAULT

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement







Habitats: zones humides



Régime alimentaire : petit carnivore opportuniste



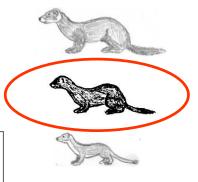
Description physique : Pelage brun foncé, pattes et queue plus sombres, tâche blanche sur la lèvre inférieure ET supérieure



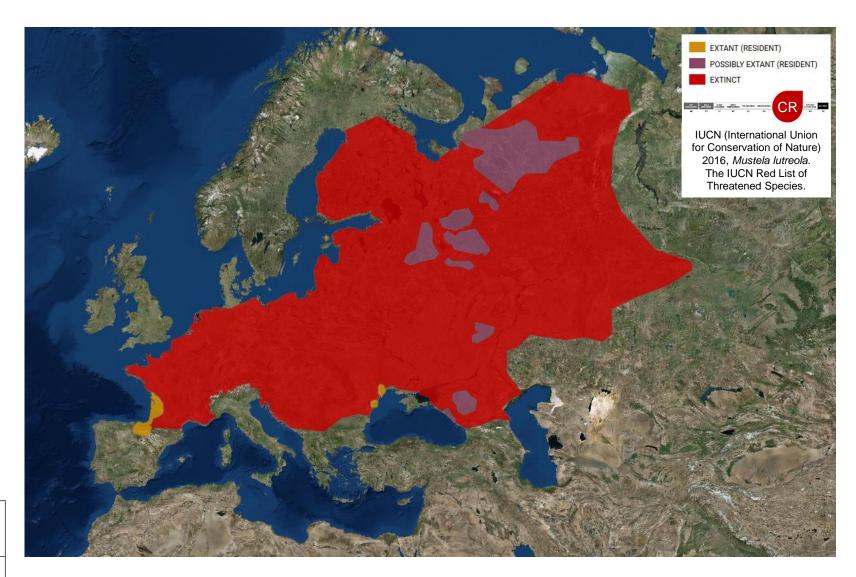
Dimensions: 400g à 1 200g, 51 à 56 cm (sans la queue)



Principales menaces : perte d'habitats, collisions routières, compétition avec le Vison d'Amérique



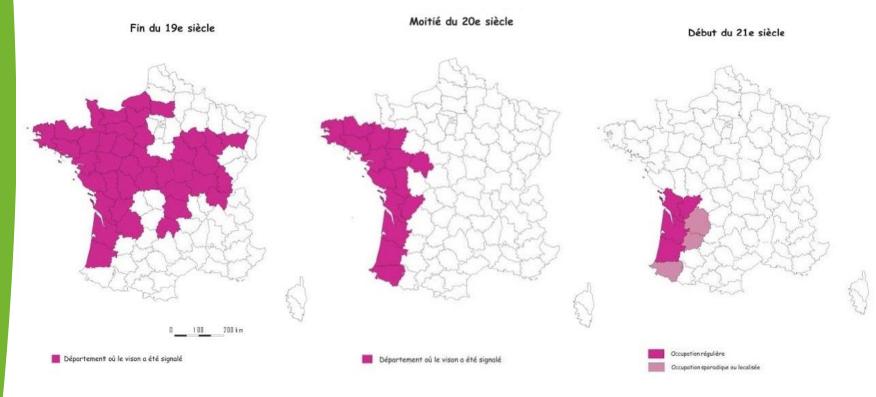






PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- 1ère mention en France : 1831
- Régression en France depuis le 19ème siècle :

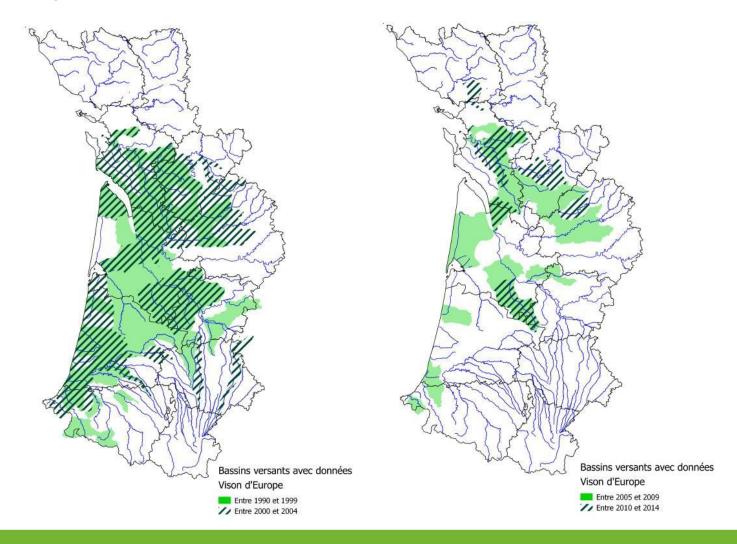


Liberé - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

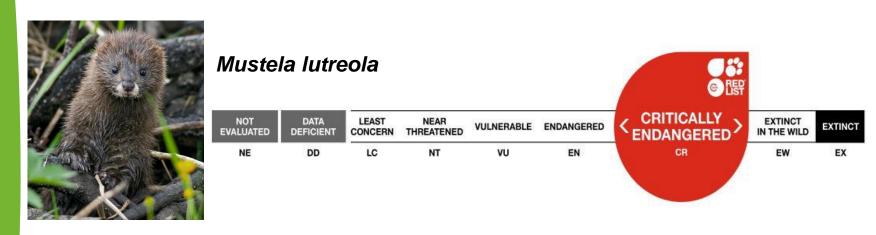
PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE De Bellefroid et Rosoux (1998)

Maizeret et al. (2002)

Régression dans le Sud-Ouest entre 1990 et 2014 :



Depuis 2012, classé « en danger critique d'extinction » en Europe (UICN)



 Depuis novembre 2017, classé « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge France (UICN France, MNHN, SFEPM, ONCFS)

Nom	Catégorie	Critère
France		
Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017) (listé Mustela lutreola)	CR	A4c C2a(i)



Historique

PNA 1 (1999-2003)

- Animation GREGE
- Actions principales:
 - Campagnes de prospection par captures
 - Identification et limitation des facteurs de menace
 - Intégration du Vison d'Europe dans la politique Natura 2000
- Bilan



Historique

PNA 2 (2007-2011)

- Animation ONCFS
- Actions principales:
 - Renforcement des populations
 - Traitement des risques de collision
 - Maîtrise de la mortalité accidentelle par piégeage
 - Lutte contre le Vison d'Amérique
- Bilan





Historique

PNA intermédiaire (2015-2018)

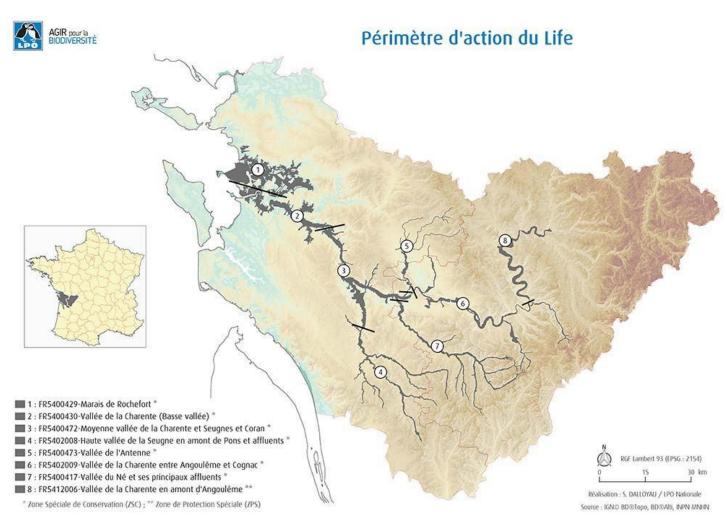
- Animation ONCFS
- Pourquoi un PNAi ?
- Actions réparties en 4 grands axes :
 - Suivi patrimonial du Vison d'Europe
 - Lutte contre les facteurs de menace en nature
 - Stratégie de conservation et élevage
 - Actions transversales (financement, animation, communication, etc.)



LIFE Vison



- Porté par la LPO, 2017-2022
- Périmètre d'action: Sites Natura 2000 du bassin versant de la Charente



LIFE Vison



- Objectifs:
 - Réduire les causes de mortalité du Vison d'Europe
 - Restaurer, aménager et sécuriser l'habitat du Vison d'Europe
 - Améliorer les connaissances sur la reproduction et la population restante
 - Intégrer la conservation du Vison d'Europe dans les politiques publiques et sensibiliser les acteurs du territoire

• Quels liens avec le PNA ?



Pour en savoir plus sur le LIFE: https://lifevison.fr/

Présentation de l'équipe

Structure	Contact	Fonction	Mail
DREAL Nouvelle- Aquitaine	Aurore PERRAULT	Coordinatrice nationale	aurore.perrault@developpement- durable.gouv.fr
	Christelle BELLANGER	Animation	christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr
ONCFS	Yoann BRESSAN	scientifique et technique	yoann.bressan@oncfs.gouv.fr
	Maylis FAYET		maylis.fayet@oncfs.gouv.fr
	Jean-Baptiste PONS	Animateur réseau	jean-baptiste.pons@cistude.org
Cistude Nature	Nolwenn PONS	Appui technique aux animateurs Natura 2000	nolwenn.pons@cistude.org



Objectifs du COPIL

- Présenter le bilan PNAi
- Construire des groupes de travail pour amorcer la rédaction du PNA 3
- Relancer la gouvernance et la dynamique des acteurs





Bilan PNA intermédiaire Vison

1^{er} janvier 2015 – 31 décembre 2018



Maylis FAYET – ONCFS Jean-Baptiste PONS – Cistude Nature



Plan



Bilan PNA Vison intermédiaire

1er janvier 2015 – 31 décembre 2018

Axe 1 : Suivi patrimonial sur le territoire d'application du PNA

Axe 2 : Lutte contre les facteurs de menace en nature

Axe 3 : Stratégie de conservation et élevage

Axe 4: Actions transversales



Pour chaque action :

- Objectif(s) de l'action
- Principales actions réalisées et résultats
 - Evaluation de l'action





	N° action	Priorité	Actions
Valorisation des données existantes	111	1	Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique
	112	1	Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires
Caractérisation des noyaux de population de Vison d'Europe	121	1	Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)
	122	1	Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe
	123	1	Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes
	124	2	Caractériser les noyaux de populations identifiés



<u>Action n°111 :</u> Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Objectifs:

- 1 : Construire une base de données Vison d'Europe intégrant l'ensemble des données historiques disponibles (notamment celles récoltées dans le cadre des 2 PNA) et permettant d'intégrer les données de mortalité et de piégeage accidentel
- 2 : Établir par conventions avec les structures partenaires, les modes de mise à disposition des données passées et futures
- 3 : Actualiser et gérer cette base de données en assurant un retour d'informations satisfaisant pour toutes les structures partenaires



Action n°111 : Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Principales actions réalisées et résultats :

- Création d'une base de données
 - Centralisation des données historiques et des divers partenaires
 - Toutes les données de VE, VA, Putois et incertaines
 - Sous QGIS®
 - Gérée par l'ONCFS
 - Accompagné d'un dictionnaire des données
- Création d'une base de données spécifiques aux échantillons génétiques



Action n°111 : Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique

Principales actions réalisées et résultats :

- Analyse des plateformes collaboratives : ®Faune-Aquitaine
- Inclusion des données spécifiques de l'ONCFS : ®BdBiodiv



- → Objectifs 1 & 3 atteints
- → Objectif 2 partiellement atteint : aucune convention sur le long terme



<u>Action n°112 :</u> Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Objectifs:

- 1 : Collaborer avec les structures qui disposent de jeux de données pour exploiter de concert des données
- 2 : Publier un rapport d'étape sur le bilan au 31/12/14 qui illustrera la situation cartographique pour le Vison d'Europe
- 3 : Publier en partenariat avec les structures associées, un article actualisant les connaissances sur l'évolution des populations de Vison d'Europe jusqu'en 2014 (dans Faune Sauvage)



<u>Action n°112 :</u> Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :

 Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte



du Vison d'Europe Décembre 2018



Le Vison d'Europe est l'une des espèces les plus menacées en Europe et en France. Il est classé « en danger critique d'extinction » (CR) sur les listes rouges nationale et mondiale de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). L'espèce a bénéficié de deux Plans Nationaux d'Actions (PNA) en 1999-2003 et 2007-2011. Depuis 2014, un PNA intermédiaire met en œuvre des actions d'urgence dans l'attente de la rédaction d'un 3^{time} PNA.

Le Vison d'Europe est une espèce particulièrement discrète, difficile à observer en nature. Les indices de présence habituellement utilisés pour suivre les espèces de mammifères (crottes et traces) sont rares et permettent difficilement d'identifier avec certitude l'espèce. Le Vison d'Europe est par ailleurs très difficile à distinguer de deux espèces assez proches morphologiquement : le Vison d'Amérique et le Putois d'Europe. Enfin, les suivis réalisés en France et en Europe ont montré que le Vison peut se déplacer sur de très grandes distances.



Actuellement, les sources de données disponibles pour caractériser la présence de l'espèce sont de eux ordres :

- · Des campagnes de prospection visant spécifiquement le Vison d'Europe :
 - Une première campagne mise en œuvre jusqu'en 2003 dans le cadre du 1^{er} plan national a permis de définir l'aire de répartition française du Vison d'Europe entre 1991 et 2003.
 - Une actualisation de cette répartition géographique est en cours avec un protocole prévoyant plus de 500 campagnes de prospections en 4 ans (2016-2020), réparties sur l'ensemble de l'aire de répartition possible, probable ou certaine de l'espèce.
- Des observations aléatoires :
 - Il s'agit principalement d'individus capturés lors de campagnes de lutte contre les animaux déprédateurs (Ragondin par exemple), ou bien de cadavres de Visons récoltés en bord de route. Quelques observations directes viennent compléter ces données.

La cartographie présentée ci-dessous permet de visualiser ces données sur les périodes 2004-2009 et 2010-2014. La représentation se fait à l'échelle des bassins versants (Sous-Secteurs Hydrographiques de la couche BD Carthage de l'IGN et des Agences de l'Eau) pour lesquels des données de présence ont été récoltées. Seules les données avec identification certaine de l'espèce ont été retenues. Les caractéristiques de discrétion propre à l'espèce, n'interdisent pas l'hypothèse de présence de celle-ci sur des secteurs où aucune donnée n'a pu être collectée. Ceci est d'autant plus vrai sur les zones limitrophes des bassins où la présence est validée

Pour mémoire, les textes réglementaires qui régissent la protection nationale de l'espèce et de ses habitats (art L411-1 CE, Arrêté ministériel mammifères du 23/04/2007) interdisent la destruction des sites de

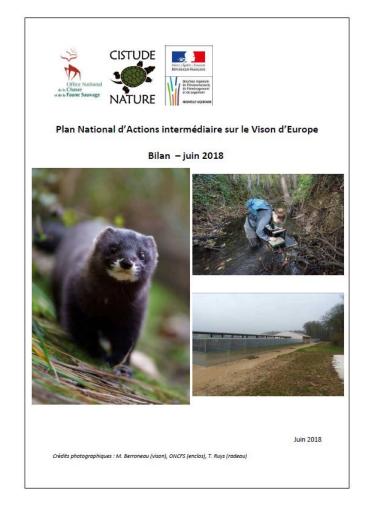


<u>Action n°112 :</u> Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :

- Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte
- Bilans annuels du PNAi : 2016 et 2017



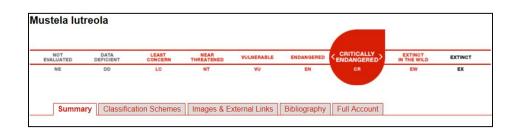




<u>Action n°112 :</u> Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires

Principales actions réalisées et résultats :

- Rédaction d'une note sur la distribution de l'espèce et sa prise en compte
- Bilans annuels du PNAi : 2016 et 2017
- Evaluations :
 - DHFF : statut de l'espèce
 - UICN : liste rouge



- → Objectifs 1 & 2 atteints
- → Objectif 3 partiellement atteint : un poster mais pas de publication scientifique



<u>Action n°121 :</u> Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)

Objectifs:

Aucun, mais action liée aux actions n°111 et n°112.

Principales actions réalisées et résultats :

 Réalisation et diffusion d'une fiche pour accompagner la remontée des données

FICHE D'IDENTIFICATION MUSTELIDES A REMPLIR PAR LE REFERENT DU R	ESEAU
INFORMATIONS SUR LE REFERENT DU RESEAU	
Nom et prénom du référent :	
Lieu et heure de départ :	
Lieu et heure d'arrivée sur le site de capture :	
Heure et lieu de retour :	
Etape éventuelle :	
Kilométrage total :	
INFORMATIONS SUR LA CAPTURE Date :	
Nom et prénom du piégeur : Tél :	
Département : Commune : Zone / Lieu dit :	
Rivière :Bassin :	
Circonstance de la capture : piégeage ragondin piégeage mustélidés	
Type de piège : Coordonnées XY (Lambert 93):	
Lieu précis de la capture : Joindre à la fiche, une carte (1/25000) pointant le lieu précis de la capture Coordonnées GPS pour les référents équipés de GPS	
INFORMATIONS SUR L'ANIMAL CAPTURE	
Vison d'Europe Vison d'Amérique Putois Autres	
Photographies (obligatoires) : tête face tête profil corps poil de bourre	
Transmises le : / /20 à :	
Si possible : Sexe : Mâle Femelle Prise de poils : oui non	
Estimation de l'âge : Jeune Jeune adulte Adulte	
Poids :	
Etat général : Très bon Bon Moyen Mauvais Indéterminé	
Signes particuliers :	
RECUPERATION CADAVRES PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ONCES	tions
Lieu de transfert du cadavre : SD : Commune :	Observations
Numéro de la boucle auriculaire d'identification :	§ S
Merci de retourner cette fiche à : ONCES, Christelle Bellanger, 255 route de Bonnes, 86000 mail : christelle bellanger@oncfs.gouv.fr Tél: 05.49.52.01.50 accompagnée des photographie l'aminal des noils (dats une smeloyme en panier) et de la localisation du site de carbitate sur une	es de



<u>Action n°121 :</u> Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)

Objectifs:

Aucun, mais action liée aux actions n°111 et n°112.

Principales actions réalisées et résultats :

- Réalisation et diffusion d'une fiche pour accompagner la remontée des données
- Réactivation du réseau de référents (action n°211)
- Début de centralisation des bilans de piégeage disponibles aux DDT(M)s

INFORMATIONS SUR LE REFERENT DU RESEAU INFORMATIONS SUR LA CAPTURE Circonstance de la capture : piégeage ragondin piégeage mustélidés Lieu précis de la capture : Joindre à la fiche, une carte (1/25000) pointant le lieu précis de la capture Coordonnées GPS pour les référents équipés de GPS INFORMATIONS SUR L'ANIMAL CAPTURE Vison d'Europe Vison d'Amérique Putois Autres _____ Photographies (obligatoires) : tête face tête profil corps poil de bourre Transmises le : / /20 à : ____ Sexe : Mâle Femelle Prise de poils : oui non Estimation de l'âge : Jeune Jeune adulte Adulte Etat général : Très bon Bon Moyen Mauvais Indéterminé RECUPERATION CADAVRES PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ONCES Merci de retourner cette fiche à : ONCFS, Christelle Bellanger, 255 route de Bonnes, 86000 Poitiers ail : christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr Tél: 05.49.52.01.50 accompagnée des photographies de l'animal, des poils (dans une enveloppe en papier) et de la localisation du site de capture sur une carte.

FICHE D'IDENTIFICATION MUSTELIDES A REMPLIR PAR LE REFERENT DU RESEAU

→ Pas d'objectif clair mais l'organisation de la remontée des données se démultiplie et s'organise



Action n°122 : Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Objectifs:

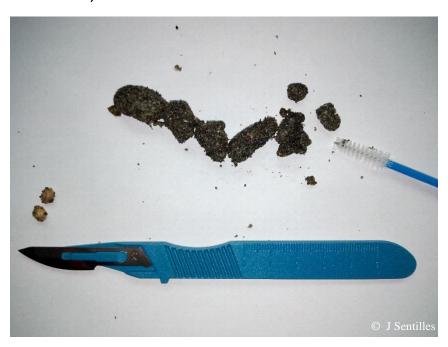
- 1 : Disposer d'un protocole de récolte et de stockage de ce matériel génétique ; le diffuser
- 2 : Monter un partenariat avec un laboratoire disposant des références nécessaires sur le Vison d'Europe
- 3 : Proposer un listing des personnes susceptibles d'effectuer ces prélèvements (référents ?)
- 4 : Communiquer dans ce sens auprès des réseaux de référents
- 5 : Procéder à la collecte et le suivi des matériels récoltés



<u>Action n°122 :</u> Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

 Récolte d'échantillons (cadavres, poils et crottes) dans le cadre des protocoles : prospection en faveur du Vison d'Europe (action n°123) et lutte contre le Vison d'Amérique (action n°223)





<u>Action n°122 :</u> Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

- Récolte d'échantillons (cadavres, poils et crottes) dans le cadre des protocoles : prospection en faveur du Vison d'Europe (action n°123) et lutte contre le Vison d'Amérique (action n°223)
- Centralisation et bancarisation des échantillons à l'ONCES
- Gestion grâce à la base de données dédiée (action n°111)
- Début de réflexion sur les analyses génétiques possibles en fonction des questions ciblées
- → Objectifs 1, 3 et 4 : atteints
- → Objectifs 2 et 5 partiellement atteints : les actions sont initiées (discussion avec les laboratoires en cours)



Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

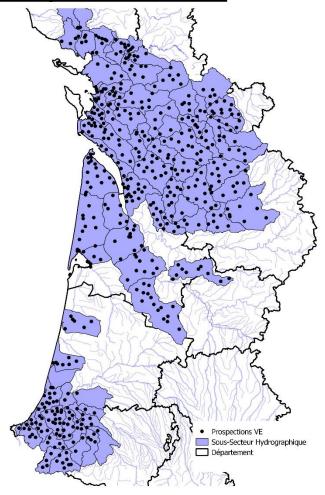
Objectifs:

- 1 : Avoir prospecté tout le secteur d'étude prioritaire dans un pas de temps de 5 ans (2015-2020)
- 2 : Avoir testé 5 méthodes : piégeage ciblé, ADN environnemental, tunnels à empreintes, pièges à poils, pièges photos appâtés



Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

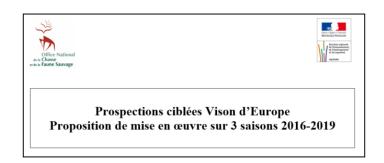


Protocole initial (commencé en 2016) :

- 371 campagnes
- entre 2016 et 2019
- Données de présence > 2004

Protocole adapté (mars 2018) :

- -371 + 148 = 519 campagnes
- entre 2016 et 2019
- Données de présence > 2004



Protocole de capture



Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Position des cages sur le terrain:

- 10 cages installées sur 10 nuits consécutives ou 2x4 nuits (hors week-end)
- Cages réparties en 3-4 groupes couvrant approximativement 3 km de rivière ou 3 km² de marais

Appât : sardines à l'huile

<u>Période :</u> Septembre → mars



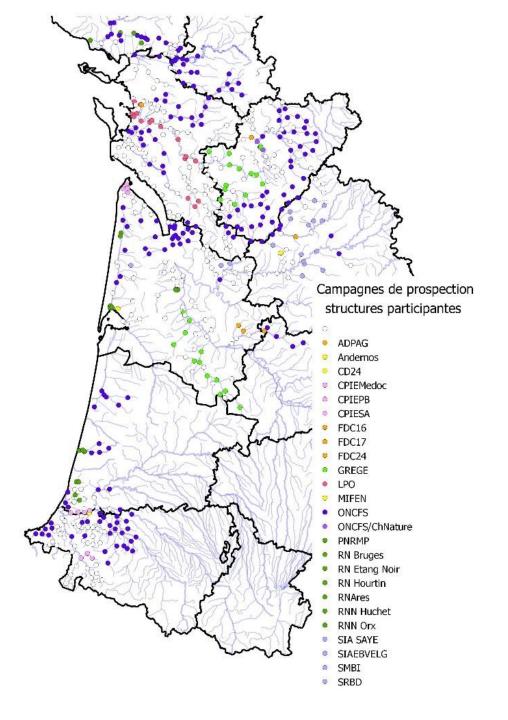


Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Fiche de saisie des résultats de prospection :

Respons	sable de la	campagne	(nom + stru	icture)	LA	LANNE .	bour Jaig	uen .	SD U	ANDES	
Autres i	ntervenant	s					1 1				
Bassin v	ersant	Advu				Со	mmunes	TARNOS	ST MAR	Tiv de 8	EIGNANX
			pièges son	Ĺ	16 / 03	12019		e nuits où l			10
	Nuit 1	Nuit 2	Nuit 3	Nuit 4	Nuit 5		Nuit 7	Nuit 8	Nuit %		502000
Piège I	-	-	-	rat	-	_	-	_	~	rat	
Piège 2	rat	-	-	_	-	-	-		_		
Piège 3	-	_	_	-	-	_	-	-	_	-	
Piège 4	_	-	_	-	-	_	-		_	_	
Piège 5	_	-	-	-	-	_	_	1	-	-	
Piège 6	-	-	-	-	_	_	-	_	•	rat	
Piège 7	-	-		_	_	-	-	-	-	_	
Piège 8	_	_	_	4	-	-	-	,	_	-	
Piège 9	D	rat	rat	-	-	-	-	herissay	-	-	
Piège 10	_			7	_	_	_	_	_		

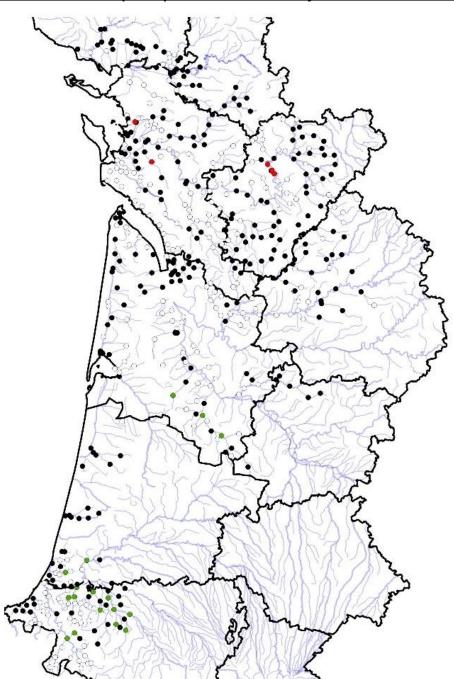


Année	Nombre de prospections réalisées	Nombre de nuits de prospections		
2015	0	0		
2016	36	3038		
2017	126	11 066		
2018	117	11 308		
Total	279	25 412		



279/519 = **54%**

Résultats des prospections en 1er janv. 2015 et 31 déc. 2018 :



- O Campagnes non réalisées
- Campagnes négatives
- 10 Visons d'Europe capturés
 2 ♂ et 1♀ en 2017
 3 ♂ et 4♀ en 2018
 PNAi + LIFE
- 20 Visons d'Amérique (en 17 prospections)→ Euthanasie immédiate sur place



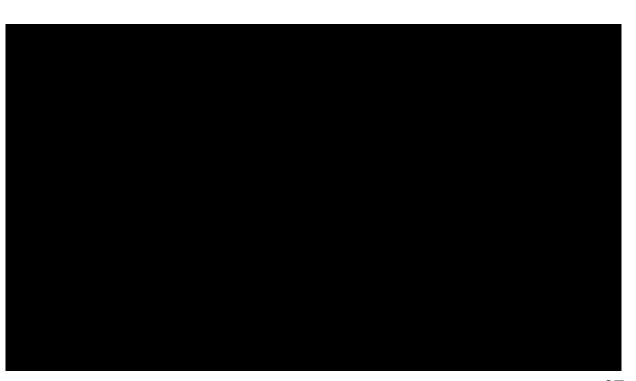
Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

1) Prospections ciblées :

Résultats des prospections en 1er janv. 2015 et 31 déc. 2018 :









Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

2) Autres méthodes testées :



Vers une nouvelle méthode de détection des espèces de mammifères semi-aquatiques : étude pilote et approche « Metabarcoding ADNe »



Julien Steinmetz¹, Sandrine Ruette², Thomas Ruys³, Pauline Jean⁴, Tony Dejean⁴

'ONIC's, Delégation régionale Occitanie, Cellule technique Sau Coest-Toulouse. 'ONIC's, Direction de la rechre tiet de l'expertise, Unité Prédateurs et animaux déprédateurs-Brieux. 'Cettude Nature-Chemin du Moullant, 33/185 le Haillan. 'SPVGEN-17, rue du Lac Saint-André. 13370 Le Bourger-du-Lac. Le développement de techniques permettant la détection de fragments d'ADN présents dans l'environnement ouvre des perspectives nouvelles pour l'étude et le suivi de la biodiversité. Ces méthodes d'investigation de pointe ont déjà donné des résultats très prometteurs pour de nombreux groupes d'espèces en milieu aquatique. Devant les attentes d'amélioration des connaissances sur la répartition de cer taines espèces de mammifères, notamment le vison d'Europe, nous avons cherché à évaluer les possibilités d'application de ces techniques au groupe des mammifères semi-anuationes.

- ADN environnemental
- Analyse génétique à partir d'échantillons d'eau
- 12 espèces de mammifères semi-aquatiques recherchées
- → <u>Résultats</u>: technique non performante actuellement (effort échantillonnage, coût, détectabilité) pour de la recherche de Vison d'Europe, Vison d'Amérique et Putois d'Europe



Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

2) Autres méthodes testées :





- ADN environnemental
- Créancement d'un chien à la recherche de crotte de Vison d'Europe et de Vison d'Amérique
- Pièges photos appâtés
- Pièges à poils
- Pièges à empreintes

PNAi

En cours de test

LIFE Vison



Action n°123 : Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes

- → Objectifs partiellement atteints :
 - 51% des campagnes de prospection ont été réalisés au 31/12/2018.
 L'augmentation en cours de programme du nombre de prospections à réaliser explique une partie du retard (148 campagnes rajoutées, soit quasiment un tiers du nombre prévu au départ)
 - 2. Toutes les méthodes envisagées pour la détection du Vison d'Europe au sein du PNAi ont été ou sont en cours de test dans le cadre du PNAi ou du LIFE-MAMMAQ.



Action n°124 : Caractériser les noyaux de populations identifiés

Objectif:

1 : Caractériser l'état des noyaux de population : territoires occupés, statut dynamique de la population (a-t-on affaire à un ou plusieurs individus isolés ou à une population reproductrice ?)

- Dans le cadre du PNAi :
 - Pas de mise en œuvre spécifique car action n°123 non terminée
 - Informations potentielles via analyses génétiques (en attente des résultats)



Action n°124 : Caractériser les noyaux de populations identifiés

- Dans le cadre du Programme LIFE Vison :
 - 7 Visons d'Europe (du 16 et 17) : puce électronique d'identification
- → L'objectif n'est pas atteint.
 Dans le cadre du programme LIFE Vison l'action a été initiée.



	N° action	Priorité	Actions
Valorisation des données existantes	111	1	Gestion de la base de données Vison d'Europe, Putois d'Europe, Vison d'Amérique
	112	1	Valorisation concertée des données disponibles chez les structures partenaires
Caractérisation des noyaux de population de Vison d'Europe	121	1	Organiser les réseaux de fournisseurs de données pour stimuler la remontée d'informations opportunistes (piégeage accidentel, observations, cadavres)
	122	1	Utilisation de l'outil génétique pour l'identification de l'espèce Vison d'Europe
	123	1	Initier une première phase de campagnes de prospections ciblées à l'aide de différentes méthodes
	124	2	Caractériser les noyaux de populations identifiés

Mise en œuvre totale ou à poursuivre

Mise en œuvre partielle

Non mise en œuvre





	N°action	Priorités	Actions
Limiter la mortalité liée aux effets de la lutte contre les organismes classés nuisibles	211	1	Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents
	212	1	Veiller à une bonne adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe
Lutter contre le Vison d'Amérique	221	1	Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes
	222	1	Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique
	223	1	Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis
	224	2	Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires
	225	1 ou 2	Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe
	226	-	Sécurisation des élevages en activités



	N°action	Priorités	Actions
Amélioration de l'habitat	231	1	Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe
	232	1	Limiter les risques de mortalité par collision routière



Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

Objectifs:

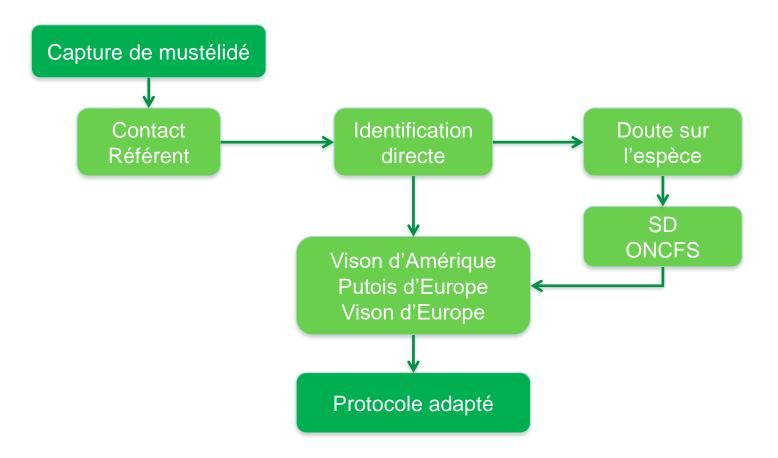
- 1 : Amélioration de l'efficacité du réseau de référents
- 2 : Actualiser la formation de ces référents
- 3 : Communiquer auprès des piégeurs agréés ou non agréés afin de systématiser le recours à ces référents

- Redynamiser le réseau des référents départementaux (n=240)
- Mise à jour de la formation des « Référents Vison »
- <u>6 formations</u> réalisées en 2018 pour <u>8 départements</u> (85, 79, 16, 17, 33, 24, 40, 64)
- Procédure d'identification des mustélidés par les référents



Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

Présentation du schémas de référents





Action n° 211 : Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents

- Mise à jour des arrêtés > contact des référents
- Formation annexe > « hors référent » comme RNN, Agents Techniques ou les piégeurs (avec agents de l'ONCFS)

- → Objectifs partiellement atteints :
 - 1. Dans tous les départements où l'arrêté référent est à jour, le réseau est réactif 7j/7.
 - 2. Aucune formation des référents Vison d'Europe dans le 32 et 65
 - 3. Un seul mémento à l'usage des piégeurs est diffusé > 85



Action n° 212 : Veiller à l'adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe

Objectifs:

- 1 : Veille réglementaire « Destruction nuisibles » au niveau national > cohérence avec la conservation du Vison d'Europe,
- 2 : Evaluer les dispositions limitatives > piégeurs non agréés et/ou non structurés
- 3 : Assurer une bonne application des réglementations au niveau local, (sensibilisation, échanges > améliorer la mise en œuvre de ces contraintes sur le terrain, contrôle)

- En 2016, avis positif du CNCFS pour le maintien du « trou à Vison »
- Bromadiolone > 2015 distance au cours d'eau
- Classement du Vison d'Amérique en « Espèce Exotique Envahissante »
 - > Europe, non en 2017 (peut-être en 2019)
 - > France métropolitaine, oui en 2018



Action n° 212 : Veiller à l'adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe

Objectifs:

- 1 : Veille réglementaire « Destruction nuisibles » au niveau national > cohérence avec la conservation du Vison d'Europe,
- 2 : Evaluer les dispositions limitatives > piégeurs non agréés et/ou non structurés
- 3 : Assurer une bonne application des réglementations au niveau local, (sensibilisation, échanges > améliorer la mise en œuvre de ces contraintes sur le terrain, contrôle)

- → Objectifs partiellement atteints :
 - 1 et 3 atteints
 - 2. Objectif non initié



Action n° 221 : Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes

Objectifs:

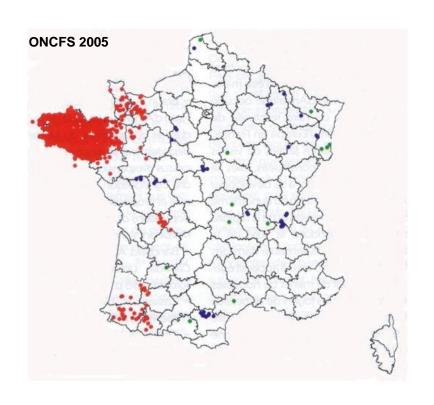
- 1 : Actualisation et analyse comparative de la répartition du Vison d'Amérique dans le grand Sud-Ouest
- 2 : Publier un rapport sur ce point et le diffuser par les voies habituelles du PNA.

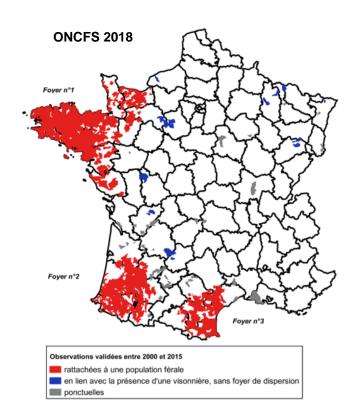
- 2015 > mise en œuvre de l'étude
- 2018 > publication dans la revue Faune Sauvage (n°318)



Action n° 222 : Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique

> Evolution de la répartition du Vison d'Amérique (2005-2015)







Action n° 221 : Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes

Objectifs:

- 1 : Actualisation et analyse comparative de la répartition du Vison d'Amérique dans le grand Sud-Ouest
- 2 : Publier un rapport sur ce point et le diffuser par les voies habituelles du PNA.

- 2015 > mise en œuvre de l'étude
- 2018 > publication dans la revue Faune Sauvage (n°318)
 - → Objectifs 1 & 2 atteints



Action n° 222 : Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique

Objectifs:

Aucun objectif n'était clairement attribué à cette action

Principales actions réalisées et résultats :

- Depuis 2018 > participation de piégeurs à certaines formations « référents vison »
- Projet de formation spécifique piégeurs avec les fédérations de chasse

→ Actions en cours de réalisation



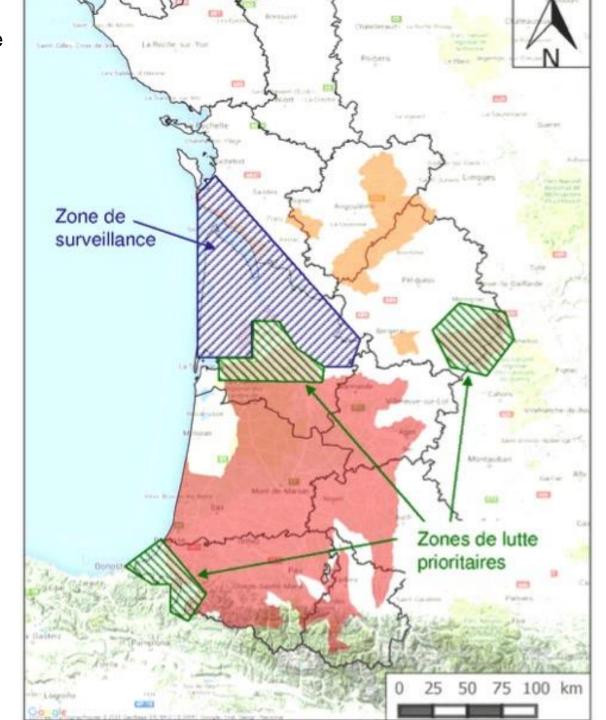
<u>Action n° 223 :</u> Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs:

- 1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action
- 2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique avec « radeau à empreinte »

Illustration de la trame méthodologique de lutte





Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs:

- 1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action
- 2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Actualisation du protocole de lutte



<u>Action n° 223 :</u> Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Illustration d'un radeau

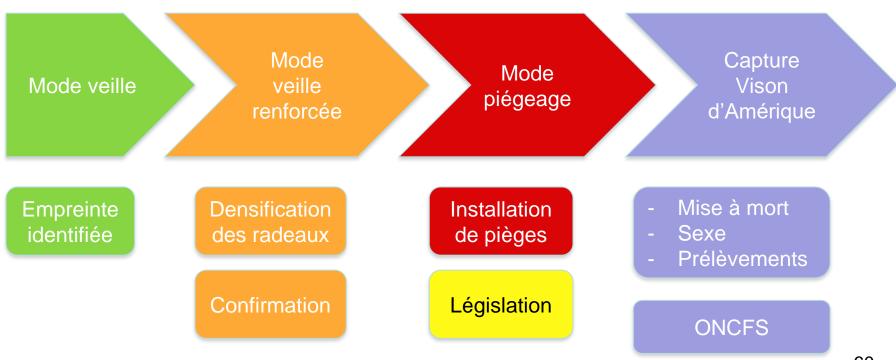






<u>Action n° 223 :</u> Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

> Protocole de lutte actuellement en cours





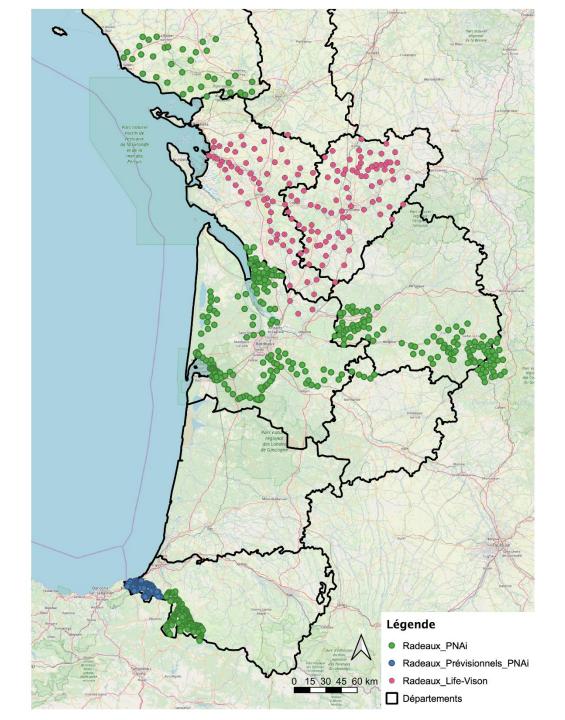
Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs:

- 1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action
- 2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Amélioration du protocole de lute
- 2017 2018 : Poursuite de l'installation du réseau de radeaux

Positionnement général des radeaux





Action n° 223 : Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs:

- 1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action
- 2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

- 2015 : Etude bibliographique, étude de faisabilité de lutte contre le VA (ONCFS)
- 2016 : Trame méthodologique de lutte contre le Vison d'Amérique et mise en place des premiers radeaux
- 2017 : Amélioration du protocole de lutte
- 2017 2018 : Poursuite de l'installation du réseau de radeaux
- 2016 2018 : 487 radeaux, 112 positifs, 7 captures



<u>Action n° 223 :</u> Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Bilan du suivi radeau 2016 - 2018

Secteurs PNAi	Nb de Radeaux	Nb de Positifs	Nb de Captures
Gironde / Ouest Dordogne	269	36	7
Est Dordogne	82	10	0
Sud-PA	101	66	0
(Vendée)	35	0	0
Bilan	487	112	7



<u>Action n° 223 :</u> Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis

Objectifs:

1 : Réaliser une étude de faisabilité de cette action

2 : Initier la mise en œuvre suite aux conclusions de cette étude de faisabilité

→ Objectifs 1 & 2 atteints

Note: Pour 2019: bilan plus avantageux notamment avec la lutte VA sur le secteur Sud-PA > 31 captures de VA depuis janvier (MIFEN)



Action n° 224 : Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires

Objectif:

1 : diminuer la population de Visons d'Amérique sur ces sous-secteurs et les bassins versants associés. Pour chaque territoire, une zone de lutte devra être définie

Principales actions réalisées et résultats :

• Aucune donnée de Vison d'Europe sur les secteurs de Vison d'Amérique (PNAi, entre 2015 et 2018) > **Pas d'intervention**

→ Objectif 1 atteint



Action n° 225 : Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe

Objectifs:

- 1 : En cas de découverte d'un individu de Vison d'Amérique : mettre en place un suivi par radeaux à traces sur le bassin versant et les bassins connectés (à définir au cas par cas) sur une durée d'un an minimum
- 2 : Déclencher une opération de piégeage dès que le suivi se révèle positif

- Mise en place du suivi « Radeaux » fin 2018 (effective janv.2019)
- Pas de phase de piégeage engagée
- → Objectif 1 et 2 atteints



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

Objectifs:

- 1 : Actualiser le document général traitant de la réactivité en cas d'échappée massive,
- 2 : Mettre en œuvre dans chaque élevage une réflexion sur leur caractère hermétique au quotidien, et sur la base du document traitant des échappées massives, de définir un plan d'actions spécifique.

Evolution du nombre d'élevages de VA (2013-2018)

	2013	2016	Déc. 2018
Nb élevages en France	20	10	7
Nb élevages en zone PNAi	6	4	2

Les deux restant se situent dans le 64 et 79



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

- Pour l'élevage du 79 : dernière visite de contrôle 2017, en bon état de conformité (doubles clôtures, batterie de pièges)
- Pour l'élevage du 64 :
 - 2012 : « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), seule la DDCSPP 64 est habilitée au contrôle
 - ➤ 2017 : Premier contrôle sur rendez-vous (15 points prévus : conception installations, le bien-être animal, gestion des eaux pluviales, les aliments...)
 - 2018 : Demande conjointe DREAL/ONCFS > contrôle conjoint DDCSPP 64 / ONCFS Observations correctives à engager.



Action n° 226 : Sécurisation des élevages en activité

- > 2018 : ONCFS a réalisé un protocole de contrôle sur la porosité des élevages
 - ➤ MTES Demande de contrôle ONCFS DREAL (politique de lutte contre les espèces envahissantes)
 - > Réunion organisationnelle en cours, objectif de contrôle fin 2019

- → Objectifs partiellement atteints :
 - 1. Pas de mise à jour du document sur la réactivité en cas d'échappée massive
 - 2. Partiellement atteint



Action n° 231 : Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe

Objectifs:

- 1 : Disposer d'un listing complet et simplifié des actions de gestion à risque sur l'espèce, en se basant notamment sur le guide de bonnes pratiques existant,
- 2 : Dans un second temps :
 - Former les opérateurs Natura 2000 et syndicats de rivières à identifier ces pratiques à risques,
 - Les inciter à effectuer un diagnostic de leurs pratiques et à les limiter au maximum,
 - Si de bonnes volontés émergent, une réflexion pourrait également être menée pour améliorer les capacités d'accueil sur les territoires concernés.



Action n° 231 : Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe

Principales actions réalisées et résultats :

- Guide des « bonnes pratiques » pour la conservation du Vison d'Europe non mis à jour
- Listing des « pratiques à risques » pour le Vison d'Europe n'est pas réalisé
- Recrutement d'une Chargée de mission novembre 2018
 - > Réponses aux sollicitations des gestionnaires de Natura 2000
 - Courrier de prise de contact aux gestionnaires

→ Objectifs 1 et 2 non atteints mais engagés



Action n° 232 : Limiter les risques de mortalité par collision routière

Objectifs:

- 1 : Etablir un bilan généralisé des actions conduites dans ce domaine
- 2 : Evaluer les zones les plus prioritaires (méthodologie et vérification sur le terrain)
- 3 : Effectuer une hiérarchisation des ouvrages sur, a minima, une ou deux zones d'action, financement et mise en oeuvre

Principales actions réalisées et résultats :

- 2016, Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement Sud-Ouest (CEREMA SO)
 - Méthodologie de cartographie de hiérarchisation des points noirs de collisions Visons - infrastructures routières
 - bilan des actions de requalification de franchissements hydrauliques (hors PC)
 - tableau de bord géo-référencé de l'ensemble des intersections routes milieux humides sur les 11 départements
 - Méthodologies différentes > objectif d'harmonisation pour PNA3



Action n° 232 : Limiter les risques de mortalité par collision routière

Principales actions réalisées et résultats :



- 2018, Volonté d'agir concrètement > priorisation de zone d'action > Gironde
 - > Travail de synthèse sous SIG en fonction des données
 - CEREMA SO
 - Collisions ONCFS
 - Perméabilité des ouvrages dans le 16 et le 17 (Life Vison)
 - Perméabilité des ouvrages réalisée pour la LGV-SEA
 - Nombreux échanges (PNAi Financeurs)
 - Choix de 41 ouvrages à requalifier pour fin 2019 avec le CG 33
- → Objectifs 1 et 2 partiellement atteints
- → Objectif 3 atteint



	N° action	Priorités	Actions
Limiter la mortalité liée aux effets de la lutte contre les organismes classés nuisibles	211	1	Limiter les mortalités de Vison d'Europe par l'amélioration de l'efficacité des réseaux de référents
	212	1	Veiller à une bonne adéquation entre la mise en œuvre des disponibilités réglementaires en local et les enjeux de conservation du Vison d'Europe
Lutter contre le Vison d'Amérique	221	1	Actualisation de l'aire de répartition du Vison d'Amérique à partir des données existantes
	222	1	Monter, réactiver et animer des réseaux de piégeage et de lutte contre le Vison d'Amérique
	223	1	Organiser la mise en œuvre d'une action ciblée de lutte contre le Vison d'Amérique sur des secteurs prédéfinis
	224	2	Organiser des opérations d'élimination du Vison d'Amérique sur les sous-secteurs hydrographiques définis comme prioritaires
	225	1 ou 2	Lutte réactive en cas de découverte d'un nouveau noyau de Vison d'Amérique pouvant à terme menacer les populations de Vison d'Europe
	226	-	Sécurisation des élevages en activités



	N° action	Priorités	Actions
Amélioration de l'habitat	231	1	Limiter les actions de gestion de l'habitat néfastes au Vison d'Europe
	232	1	Limiter les risques de mortalité par collision routière

Mise en œuvre totale ou à poursuivre

Mise en œuvre partielle

Non mise en œuvre





	N° action	Priorités	Actions
Définition d'une stratégie de conservation et /ou de renforcement	311	1	Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement
Lancement fonctionnel	321	1	Définition des modalités de transfert
de l'élevage	322	1	Mise à disposition rapide d'animaux
Préparation des	331	2	Identification des territoires potentiels de lâchers
lâchers éventuels	332	2	Préparation des territoires retenus



Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Objectif:

- 1 : AST ONCFS : rédiger un cadre de réflexion définissant les questions à trancher afin de définir cette stratégie
- 2 : Collège d'experts réuni sous la coordination du Conseil Scientifique de l'ONCFS : répondre à ces questionnements.
- 3 : Conseil Scientifique de l'ONCFS : valider la stratégie proposée
- 4 : Conseil National de Protection de la Nature : effectuer une validation finale de la stratégie



Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
 - Techniques, financiers, moyens humains etc.
 - Allemagne, Estonie, Espagne etc.





Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
- Le 16 avril 2015, audit externe
 - Nationale : M.Sarrazin, M.Steinmetz, Mme.Guinot-Ghestem, M.Moutou, M.Devillard
 - International : M.Maran, M.Podra, M.Michaux

Rapport d'audit sur la

«Proposition de stratégie de conservation du Vison d'Europe Mustela lutreola associée à l'élevage en France »

présentée par Julien Steinmetz le 1^{er} juin 2015

Cet audit s'est déroulé en plusieurs étapes. Un premier échange entre François Sarrazin (Université Pierre et Marie Curie, CS ONCFS), Julien Steinmetz (DIR Sud-Ouest, ONCFS) et Murielle Guinot-Ghestem (CNERA PAD, ONCFS) a eu lieu le 16



Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

- Fin 2014, synthèse stratégies de réintroduction et retours d'expériences
- Le 16 avril 2015, audit externe
 - Nationale : M.Sarrazin, M.Steinmetz, Mme.Guinot-Ghestem, M.Moutou, M.Devillard
 - International: M.Maran, M.Podra, M.Michaux
- Le 3 juillet 2015, audit par le CS-ONCFS
- Le 10 septembre 2015, envoi des résultats au Ministère



Action n°311 : Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement

Principales actions réalisées et résultats :

Le 27 mai 2016, validation du document par le CNPN (avec PNAi)



- → Plusieurs scénarii présentés mais pas de choix effectué
- → A discuter dans le cadre de l'élaboration du PNA 3



Action n°321 : Définition des modalités de transfert

Objectif:

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

 Dans le cadre du PNA 2 : construction de l'élevage de Vison d'Europe à Zoodyssée (Villiers en Bois, Deux-Sèvres) → achevé en 2014 Financeurs → Conseil Régional, Conseil Général des Deux-Sèvres, FEADER







Action n°321 : Définition des modalités de transfert





Action n°321 : Définition des modalités de transfert

Objectif:

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- Dans le cadre du PNA 2 : construction de l'élevage de Vison d'Europe à Zoodyssée (Villiers en Bois, Deux-Sèvres) → achevé en 2014
- Mars 2014, définition des rôles : DREAL NA, Zoodyssée, ONCFS
- → <u>Objectif</u>: faire venir des Visons d'Europe d'Estonie via l' « European Endangered species Project » (compatibilité effective des conditions sanitaires, génétiques et réglementaires)



→ Pas d'objectif, mais action a permis l'arrivée d'individus dès 2015



Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

20&21 mars 2015 : venue du coordinateur de l'EEP (Tiit Maran) à Zoodyssée





Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

Principales actions réalisées et résultats :

- 20&21 mars 2015 : venue du coordinateur de l'EEP (Tiit Maran) à Zoodyssée
- 2 avril 2015, arrivée de 2 Visons d'Europe de la Réserve Zoologique de Calviac





Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

 11 et 12 mai 2017 : ONCFS participe à la rédaction du « Long Term Management Plan of European Mink » (Roumanie)





Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

- 11 et 12 mai 2017 : ONCFS participe à la rédaction du « Long Term Management Plan of European Mink » (Roumanie)
- Janvier 2018 : visite conjointe de Zoodyssée et de l'ONCFS en Espagne







Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

Evolution du nombre de Visons captifs :

	Mâles	Femelles
2015	1	1
2016	6	4
2017	5	4
2018	6	4



→ Pas de naissance (Zoodyssée & Réserve Zoologique de Calviac)



Mâles au comportement inapte à la reproduction : hyper-agressivité ou passivité

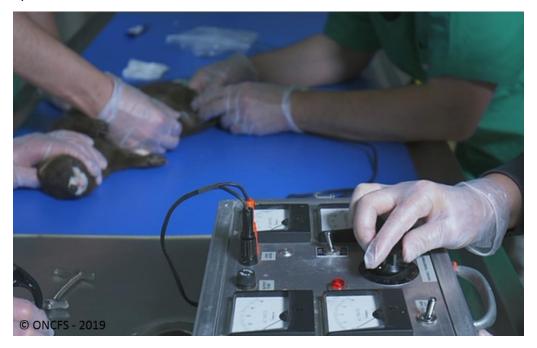


Action n°322: Mise à disposition rapide d'animaux

Objectif:

Aucun

• 25 mai 2016, tentative d'insémination artificielle :



- → Pas d'objectif
- → Pas de naissance, mais des avancées méthodologiques et techniques



Action n°331 : Identification des territoires potentiels de lâchers

Objectif:

1 : Identifier les territoires potentiels de lâchers sur la base du rapport « Aires de réimplantation du Vison d'Europe : Etudes nécessaires pour identifier les aires les plus favorables à une réimplantation du Vison d'Europe » fourni en 2012 par le Bureau d'études Gaiadomo

Principales actions réalisées et résultats : aucune

- → Objectif non atteint
- → En attente des actions : prospections Vison d'Europe (n°123), caractérisation des noyaux de Vison d'Europe (n°124), stratégie de réintroduction clairement définie (n°311), naissances à Zoodyssée (n°322)



Action n°332 : Préparation des territoires retenus

Objectif:

- 1 : Assurer une bonne perception locale (notamment vis-à-vis des contraintes portant sur les activités de piégeage)
- 2 : Assurer un habitat de bonne qualité (politiques de conservation des habitats)
- 3 : Lutter contre les facteurs limitants : Vison d'Amérique et ouvrages de franchissement routier
- 4 : Préparer les conditions administratives de lâchers, notamment l'enquête publique

Principales actions réalisées et résultats : aucune

- → 4 Objectifs non atteints
- → En attente de l'action : identification des territoires potentiels de lâchers



	N° action	Priorités	Actions
Définition d'une stratégie de conservation et /ou de renforcement	311	1	Définition d'une stratégie de conservation et/ou de renforcement
Lancement fonctionnel	321	1	Définition des modalités de transfert
de l'élevage	322	1	Mise à disposition rapide d'animaux
Préparation des	331	2	Identification des territoires potentiels de lâchers
lâchers éventuels	332	2	Préparation des territoires retenus

Mise en œuvre totale ou à poursuivre

Mise en œuvre partielle

Non mise en œuvre





N° action	Priorités	Actions
41	-	Construction de plans de financement global et de projets
42	-	Coordination et animation interrégionale
43	-	Communication
44	-	Évaluation et rédaction du PNA 3

A

Axe 4: Actions transversales

Action n° 41: Construction de plans de financement global et de projets

Objectifs:

1 : Etablir un plan de financement global et de projets.

Principales actions réalisées et résultats :

- 2016, plan de financement global pluriannuel a été élaboré par Cistude Nature et l'ONCFS
 - > Fiches actions non finalisées > non validées > Plan de financement non validé

Budget total estimé : 1 315 359 €

- 22% acquis autofinancé (DREAL / ONCFS)
- 78% à obtenir



Action n° 41: Construction de plans de financement global et de projets

Principales actions réalisées et résultats :

- 2018, moyens humains, réunion avec le ministère pour réévaluation
 - > Effectifs des responsables du PNAi

	Cistude Nature	ONCFS	DREAL
2015	0,5	0,8	0,1
2016	0,7	0,9	0,1
2017	0,7	1	0,2
2018	0,95	1,3	0,25

→ Objectif partiellement atteint, plan de financement global non finalisé



Action n° 42: Coordination et animation interrégionale

Objectifs:

Objectif pour chaque responsable du PNAi :

- ➤ DREAL Nouvelle-Aquitaine : coordonner les politiques publiques au travers des différentes DREAL concernées (Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).
- ➤ ONCFS : assurer la coordination scientifique et technique auprès des partenaires mettant en œuvre des actions définies dans ce document.

≻Cistude Nature:

- Sensibiliser aux actions à mettre en œuvre
- Accompagner techniquement la mise en œuvre de ces actions ;
- Communiquer sur les avancées des différentes actions menées.



Action n° 42: Coordination et animation interrégionale

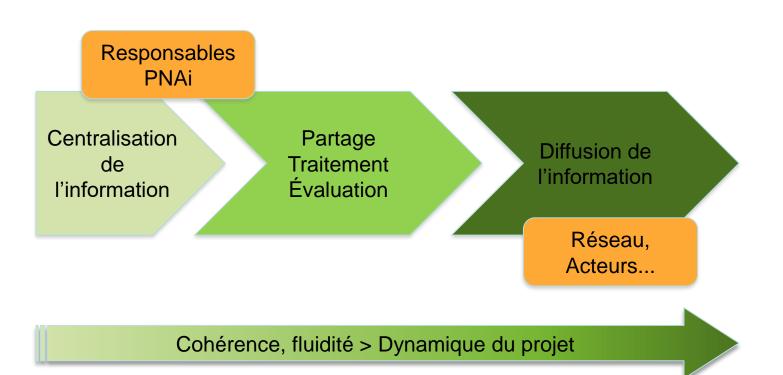
Principales actions réalisées et résultats :

- Répartition des missions et des rôles pour chaque action
 - > DREAL NA: coordinatrice nationale
 - ONCFS : animateur scientifique et technique
 - Cistude Nature : animateur réseau



Action n° 42: Coordination et animation interrégionale

- Coordination nationale :
 - ➤ La multitude d'acteurs, positionnement géographique (3 régions, 11 départements)





Action n° 42: Coordination et animation interrégionale

- Coordination internationale :
 - ➤ 2015 : Echanges réguliers avec les espagnols et les estoniens > retours expériences (lutte VA, reproduction VE en captivité...)
 - ➤ 2017, 2018 : Plusieurs échanges avec les espagnols pour la lutte VA transfrontalière, retours d'expériences sur le Life « Lutreola Spain »
 - Participation au colloque « European Mink Long Term Management Plan » (ONCFS)

→ Objectifs atteints

Action n° 43: Communication

Objectifs:

- 1- Structurer la communication et réactiver les réseaux,
- 2- Homogénéisation des opérations de communication par/et avec les partenaires :

Principales actions réalisées et résultats :

- 7 Colloques et séminaires (40ème Colloque francophone de Mammalogie, oct.2018...)
- 20 Communications à destination des partenaires et du grand public (Festival de la Chevêche, Film de 52 minutes « Sauvons le Vison d'Europe », plaquette/poster...)
- 5 Communications à l'international (Présentation orale « Situación del Visón Europeo y el visón Americano en Francia, en 2017 ; European Mink Newsletter, 2018)
 - → Objectifs atteints, malgré la non priorité de ces actions pour le PNAi



Action n° 44: Evaluation et Rédaction du PNA 3

Objectifs:

Non clairement établi initialement

Principales actions réalisées et résultats :

- Bilan écrit est en cours de finalisation et d'évaluation
- Bilan oral, ici même!

→ Objectif atteint



N° action	Priorités	Actions
41	-	Construction de plans de financement global et de projets
42	-	Coordination et animation interrégionale
43	-	Communication
44	-	Évaluation et rédaction du PNA 3

Mise en œuvre totale ou à poursuivre

Mise en œuvre partielle

Non mise en œuvre



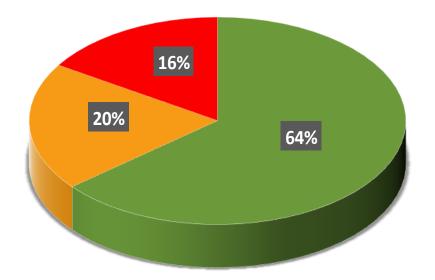
Conclusion



Conclusion du Bilan PNAi

Bilan des actions:

PNAi (2015-2018) = 6 + 10 + 5 + 4 = 25 actions







■ Mise en œuvre totale ou à poursuivre
■ Mise en œuvre partielle
■ Non mise en œuvre



Conclusion du Bilan PNAi

Moyens humains:

Coordinateurs + Animateur technique et scientifique + Animateur réseau :

	DREAL NA (ETP)	ONCFS AST (ETP)	Cistude Nature (ETP)
2015	0.1	0.8	0.5
2016	0.1	0.9	0.7
2017	0.2	1	0.7
2018	0.25	1.3	0.95
Total	0.65	4	2.85



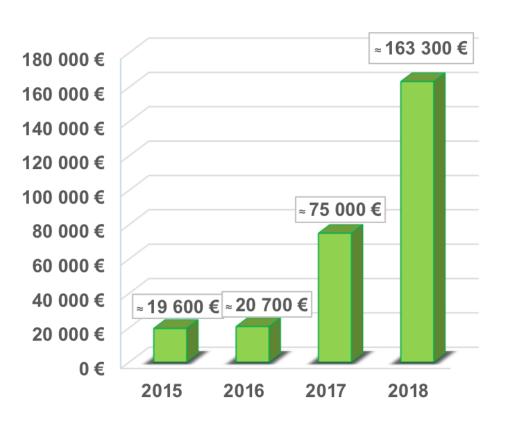
Autres actions du PNAi :

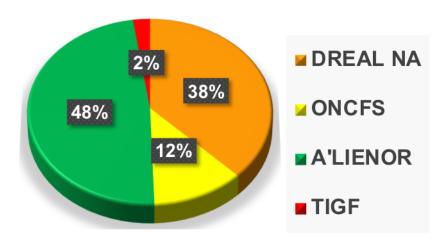
- Prospection en faveur du Vison d'Europe : > 8 470 jours
- Lutte contre le Vison d'Amérique : > 278 jours





Bilan financier:





<u>Total PNAi</u>: 278 704 € (hors coûts humains liés à l'animation et à la coordination)

+ 3 954 771 € pour le LIFE Vison









Conclusion du Bilan PNAi



A venir:

- Bilan du PNAi sur plateforme collaborative pour relecture et avis
- « Perspectives » = pistes de réflexion, autres idées sont les bienvenues

Évaluation du Plan National d'Actions intermédiaire en faveur du Vison d'Europe <u>Mustela lutreola</u> 2015-2018



ONCES - Version de travail

Évaluation du Plan National d'Actions intermédiaire en faveur du Vison d'Europe

Mustela lutreola 2015-2018

Citation recommandée : /

ONCFS, 2019. Evaluation du Plan National d'Actions intermédiaire 2015-2018 en faveur du Vison d'Europe (Adustela habeola).

Version / indice : Document présenté au comité de pilotage le 2 avril 2019

Date: 30 janvier 2019

Responsable projet: Maylis FAYET, Chargée d'Études et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ONCFS.

Relecteurs

- Aurore PERRAULT, Chargée de mission Natura 2000 et PNA Vison d'Europe à la DREAL Nouvelle-Aquitaine.
- Christelle BELLANGER, Chargée d'Etudes et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ONCFS.
- Yoann BRESSAN, Equipe "Petits et Méso Carnivores" de la Direction de la Recherche et de l'Expertise de l'ONCFS.
- Julien STEINMETZ, Chargée d'Etudes et de Développement à la Cellule Technique de la Délégation Régionale Occitanie de l'ONCFS.
- Yann DE BEAULIEU, Chef de la Cellule Technique de la Délégation Régionale Nouvelle-Acustaine de l'ONCFS.
- Jean-Baptiste PONS, Chargé de projets mammifères à Cistude Nature.
- Nolwenn PONS, Chargée de missions PNA Vison d'Europe et Réseau Natura 2000 à Cistade Nature.

Remerciements: L'équipe du PNA intermédiaire en faveur du Vison d'Europe, tient à remercies vivement l'ensemble des structures et des personnes ayant accepté de participer à nos côtés dans la mire en œuvre des actions pour cette epièce. L'ensemble de ce travail est aussi le vôtre et nous espérons avoir retranscrit l'intégralité de vos engagements. Gageons que le PNA 3 soit une poursuite constructive et efficace des projets que nous avons initiés en commun.

ONCES - Vernion de travail

Instances du PNA

Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN)

- Expertise technique et scientifique
- Avis consultatif sur les textes réglementaires et projets d'aménagements

Comité de pilotage

- Orientations stratégiques et budgétaires du plan
- Au moins une réunion par an
- 58 structures



Instances du PNA

Conseil Scientifique

- Consultation sur les sujets à caractère scientifique
- Réuni autant que de besoin
- 10-15 membres permanents

Groupes de travail

- Proposition d'actions pour le PNA 3
- Consultation sur les fiches actions rédigées



Echéances

2019

2 avril Comité de pilotage: bilan PNAi + lancement rédaction PNA 3

Mai-juin CNPN: Présentation du bilan PNAi

28-29 mai Groupes de travail thématiques

12 juin Conseil scientifique

Echanges et concertation

Comité de pilotage : présentation du PNA 3

2020

Mars

Octobre

CNPN: présentation du PNA 3





Résultats du questionnaire en ligne :

Grands thèmes proposés	Nb participants
Lutte contre le Vison d'Amérique	13
Lutte contre les autres facteurs de menace	26
Préservation et amélioration des habitats favorables au Vison d'Europe au sein et hors des espaces règlementés	15
Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe	14
Elevage du Vison d'Europe et stratégie de conservation	5
Sensibilisation et communication	5
Autres :	х

- → Thème « sensibilisation et communication » : discuté par les responsables du PNA avant validation finale par COPIL
- → 5 grands thèmes = 5 groupes de travail



1er groupe de travail « Lutte contre le vison d'Amérique » :

- En nature: règlementation, objectifs, stratégie, méthodes, organisation...
- Contrôle et sécurisation des élevages de Vison d'Amérique : méthodes de contrôles, liste de bonnes pratiques, plans d'urgence...
- Autres

2ème groupe de travail « Lutte contre les autres facteurs de menace »:

- Règlementation et son application : piégeage, tir, empoisonnement...
- Destruction d'habitat : identification des pratiques de gestion à risque
- Collisions routières
- Sanitaire: maladies, produit phytosanitaire...
- Autres

3ème groupe de travail « Préservation et amélioration des habitats favorables au Vison d'Europe au sein et hors des espaces règlementés »

- Outils règlementaires : N2000, Réserves, Arrêtés de protection de biotope...
- Restauration écologique
- Mesures agro-environnementales
- Mesures de gestion favorables
- Autres



4ème groupe de travail « Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe » :

- Suivi de la répartition des populations :
 - méthodes : anciennes vs nouvelles, directes et indirectes
 - incidence sur le périmètre d'action du PNA : délimitation, incidence sur N2000, réglementation piégeage...

Save

- Biologie du Vison d'Europe en nature: reproduction, émancipation des jeunes, utilisation du territoire, génétique des populations...
- Prise en charge d'un Vison d'Europe en détresse : arbre décisionnel, protocole d'étude et de réhabilitation, devenir de l'individu
- Gestion des données : type, récupération et convention, stockage, analyses et partenariats
- Autres

→ Réunions des groupes de travail les **28 et 29 mai** (1/2 journée)





Fonctionnement des groupes de travail :

- 1. GdT : Définition d'une liste de sujets sur lequel le PNA3 doit travailler
 - Titre des sujets
 - Hiérarchisation des sujets
 - Sujets a faire discuter en CS
 - → 28 et 29 mai 2019
- 2. Responsables du PNA : Rédaction des fiches actions de chaque sujet
- 3. CS: Discussion sur les sujets ciblés
 - → 12 juin 2019
- 4. GdT: Discussion autour des fiches actions via la plateforme en ligne



Tous les membres du COPIL auront accès à toutes les discussions et échanges de tous les GdT

- 5. COPIL 2: Validation des fiches actions
 - → Octobre 2019



